

40^e anniversaire du service des Archives municipales

2026 marque le 40^e anniversaire de la création du service des Archives municipales, mais la conservation des documents est une préoccupation bien plus ancienne.

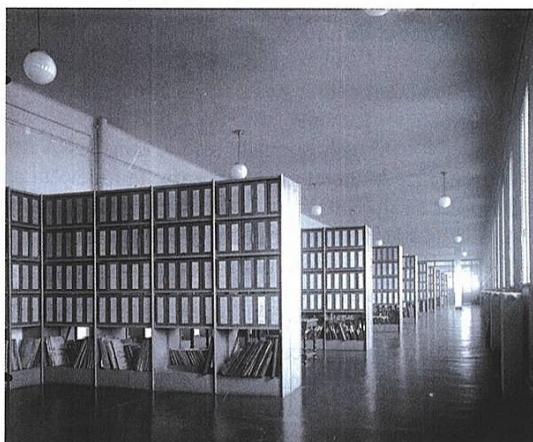
La première mention d'un service municipal dédié à la conservation des archives date de 1863. Un annuaire rédigé par Monsieur Doucet, libraire et papetier au 58, Grande-Rue (actuelle avenue Jean-Baptiste-Clément), indique que M. Hamille est alors chef du service de l'État civil et des Archives. Il est à l'époque naturel de lier ces deux fonctions puisqu'à la Révolution française, l'une des premières missions confiées aux communes nouvellement créées avait été la conservation des registres d'état civil. En 1934, lors de la construction de l'hôtel de ville, une place est spécialement réservée aux archives au troisième étage, ce qui témoigne de l'intérêt que leur porte le maire André Morizet. Elles font même l'objet d'une photographie dans la brochure de présentation du tout nouveau bâtiment. Des boîtes spécialement dédiées à la conservation des documents sont également acquises par la municipalité. Bien installées dans la mairie, les archives sont pourtant à la merci de l'une de leurs pires ennemis : les grandes baies vitrées, qui permettent d'apporter de la luminosité à cette partie du bâtiment, mais laissent entrer la lumière susceptible d'effacer les encres et de faire disparaître de précieuses informations.

PROFESSIONNALISATION DE LA CONSERVATION DES ARCHIVES

Pour faire face à l'augmentation de la production de documents et afin d'étendre l'espace disponible pour l'installation de bureaux, les archives sont transférées au sous-sol de l'hôtel de ville dans les années 1970. L'absence de précautions prises pendant ce déménagement entraîne des désordres dans l'organisation des documents, voire la disparition de certains d'entre eux. La création, en 1986, du service Archives-Documentation, alors rattaché à la direction de l'Administration générale, marque les débuts de la professionnalisation de la conservation des archives à Boulogne-Billancourt. Sous la responsabilité de Françoise Pradalié jusqu'en 2006, puis de Françoise Bédoussac jusqu'en 2021, le service, composé d'un personnel formé et qualifié, va peu à peu se développer : magasins de conservation, salle de lecture dédiée à la consultation par le public, salle de tri pour le classement des documents vont ainsi permettre de les préserver au mieux.



■ Hôtel de ville, les Archives en 2025.



■ Hôtel de ville, les Archives en 1934.

Les activités du service s'articulent autour de quatre grandes missions : la collecte auprès des services municipaux – mais aussi auprès des particuliers – de documents anciens ou récents constituant tous la mémoire de la ville ; le classement et la description des dossiers afin de faciliter leur recherche ; leur conservation dans de bonnes conditions et la mise à disposition des archives auprès d'un large public constitué d'historiens, de généalogistes, d'usagers dans le cadre de démarches administratives ou de curieux de l'histoire locale.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Depuis 2006 et son rattachement à la direction de la Culture, le service participe pleinement à la mise en valeur du patrimoine historique de la ville à travers l'organisation d'expositions – *La blanchisserie boulonnaise, Boulogne a 700 ans ou Hôtel de ville, notre histoire commune*, entre autres –, mais aussi en accueillant des visites scolaires afin de sensibiliser les plus jeunes à l'histoire locale, en proposant des activités ludiques en lien avec le patrimoine communal et, depuis 2024, en diffusant largement les documents numérisés sur son site internet. Si, à l'origine, le service conservait exclusivement des documents écrits et quelques gravures, il a su s'adapter aux évolutions de la production documentaire : photographies sur papier et sur plaques de verre, diapositives, microfilms, documents audiovisuels et objets viennent ainsi aujourd'hui compléter les fonds et collections. Avec plus de 4 kilomètres linéaires de documents physiques conservés datant de 1320 à 2025, le service des Archives est prêt à affronter un nouveau défi dans les années à venir : la conservation des archives électroniques qui, au même titre que les archives sur support papier, participent à la mémoire de l'activité municipale et à l'histoire de la ville.

Claude Colas

Employés de la Mairie. — Secrétariat : M. Sappey, secrétaire, Grande-Rue, 107 ; M. Roseau, employé. — État civil et archives : M. Hamille, chef, à la mairie ; M. Bricongne fils, employé.

■ 1863 : première mention de la notion de service des Archives.

*Classement des archives du nouvel Hôtel de ville
Commission de la CCI-Boulogne
et Ministère du Nord et des Côtes
Ne s'opposera nullement aux dépenses
Mme à 200-415 francs de la 1^{re} et de la
2^e ann.*
Paris, le 6 avril 1863.
Com. Je l'èst à la Seine et ses dép.
Le Secrétaire général de la Seine,
signé : P. Bourassa.

*Le Citoyen Bourassa, Résident
"Votre s. le 6^e Commission vous propose d'accepter, comme étant
le plus avantageux, le remboursement de la compagnie industrielle et financière
des Vieux et de l'Île, qui s'offre pour le prix net et finalitaire de 1800
francs, d'installier de nouveau établissements
dans la ville de Boulogne et la muni-
cipalité de la ville.*
Le dépense sera imputée au crédit inscrit au budget supplé-
mentaire de 1863 pour "construction d'un Hôtel de ville".
Le Conseil a accepté.

■ Délibération de 1934 sur l'achat de matériel en vue de la conservation des archives.



■ Datant de 1320, ce manuscrit marquant la naissance de Boulogne est la plus ancienne archive municipale.